



Février 2018 - n°2018 - 019
02/12

Infos rapides

Séries longues du commerce extérieur à télécharger au format tableur

En 2017, l'excédent agroalimentaire français diminue pour la deuxième année consécutive

En 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 5,7 milliards d'euros, en baisse de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2016 du fait de la forte croissance des importations (+ 2,6 milliards d'euros), supérieure à celle des exportations (+ 2,3 milliards d'euros). Le solde des échanges de produits agricoles bruts est déficitaire pour la première fois sur les trente dernières années, à - 0,5 milliard d'euros. Il régresse de 0,8 milliard d'euros par rapport à 2016 sous l'effet conjugué de la baisse des exportations de céréales, très sensible jusqu'en août 2017 du fait des très mauvaises récoltes de 2016, et de la hausse des importations de fruits.

L'excédent commercial en produits transformés, avec 6,2 milliards d'euros, augmente de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2016 parallèlement à la hausse des exportations de boissons alcoolisées et de produits alimentaires.

L'excédent commercial avec les pays tiers est en légère diminution sur un an (- 1 %), conséquence des mauvaises performances à l'exportation des céréales françaises. Cependant, c'est avec l'UE, que ce dernier affiche la plus forte baisse (- 48 %) compte tenu des importations soutenues en produits laitiers notamment.

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En 2017, l'excédent agroalimentaire français est à son plus bas niveau depuis 2009

En 2017, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 5,7 milliards d'euros, soit une diminution de 0,4 milliards d'euros par rapport à 2016. Cette évolution est la conséquence d'une croissance des importations (+ 2,7 milliards d'euros soit + 5 % en valeur) supérieure à l'augmentation des exportations (+ 2,3 milliards d'euros par rapport à 2016 soit + 4 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 5,3 milliards d'euros, en baisse de 29 millions d'euros par rapport à 2016. Les exportations, pénalisées par des ventes de céréales en retrait par rapport à 2016 (- 0,8 milliard d'euros) à la suite des mauvaises récoltes de 2016, augmentent néanmoins de 0,8 milliard d'euros (soit + 4 % en valeur) grâce aux bonnes performances des exportations de produits transformés (principalement les boissons alcoolisées, les produits alimentaires et les produits laitiers avec respectivement + 0,9, + 0,5 et + 0,2 milliard d'euros). Les importations progressent quant à elles davantage (+ 5 % en valeur) notamment avec les achats de café et de thé transformés (+ 0,2 milliard d'euros sur un an), de préparations à base de produits de la pêche (+ 0,2 milliard) mais aussi de

fruits (+ 0,2 milliard). Au total, le solde commercial en produits bruts devient déficitaire (- 0,8 milliard d'euros par rapport à 2016) tandis que l'excédent des échanges de produits transformés progresse de 0,4 milliard d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, l'excédent commercial s'élève à 0,4 milliard d'euros, en baisse de 0,3 milliard d'euros par rapport à 2016. Si les exportations progressent de 1,5 milliard d'euros (+ 4 %), les importations augmentent pour leur part de 1,8 milliard d'euros (+ 5 %). Près des trois quarts de la hausse de la valeur de ces exportations concernent des produits transformés (+ 1,1 milliard sur un an) avec des ventes de cafés et thés transformés (+ 0,3 milliard), de vins (+ 0,2 milliard), de viande et produits de l'abattage (+ 0,2 milliard). Pour les importations, la quasi-totalité de la croissance porte, là aussi, sur les produits transformés avec la hausse des achats de produits laitiers (+ 0,7 milliard), de viandes et produits à base de viande (+ 0,3 milliard) et de produits à base de fruits et légumes (+ 0,2 milliard).

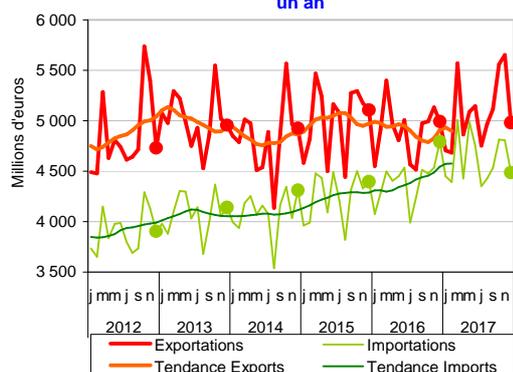
Les indicateurs

Produits CPF2	Décembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
UE												
Produits bruts	745	662	818	840	74	178	7 432	7 447	10 018	10 419	2 587	2 972
Produits transformés	2 485	2 427	2 356	2 297	-128	-130	29 108	30 906	27 237	28 308	-1 870	-2 598
AGROALIMENTAIRE	3 229	3 088	3 175	3 136	-55	48	36 539	38 353	37 255	38 727	716	374
Pays tiers												
Produits bruts	713	606	300	367	-413	-239	6 641	6 976	4 285	3 467	-2 356	-3 509
Produits transformés	850	792	1 519	1 478	669	686	9 604	10 100	17 277	18 898	7 674	8 798
AGROALIMENTAIRE	1 563	1 398	1 818	1 845	255	447	16 245	17 077	21 563	22 365	5 318	5 288
Monde												
Produits bruts	1 457	1 268	1 118	1 207	-339	-61	14 073	14 424	14 304	13 887	231	-537
Produits transformés	3 335	3 218	3 875	3 774	540	556	38 711	41 006	44 515	47 206	5 803	6 200
AGROALIMENTAIRE	4 792	4 486	4 993	4 981	201	495	52 784	55 430	58 818	61 092	6 034	5 663

Source: Douanes/SSP

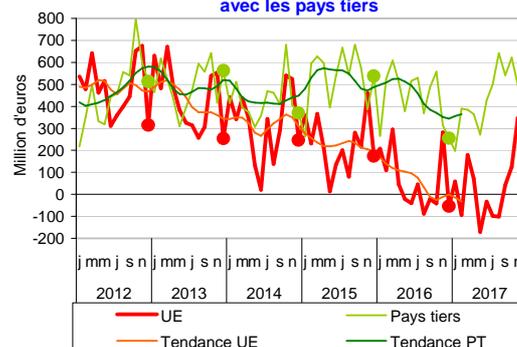
Mises en perspective

En décembre 2017, diminution des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En décembre 2017, le solde des échanges progresse sur un an avec l'UE et plus encore avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Nouveau recul des ventes de céréales en 2017

En 2017, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire pour la première fois depuis au moins trente ans, à - 0,5 milliard d'euros (- 0,8 milliard d'euros par rapport à 2016). Cette évolution résulte de la dégradation importante du solde des échanges avec les pays tiers (- 1,2 milliard d'euros sur un an).

Les **exportations** (13,9 milliards d'euros) régressent de 0,4 milliard d'euros (- 3 % par rapport à 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations diminuer de 0,7 milliard d'euros sur un an (- 12 %) du fait d'un premier semestre de commercialisation très défavorable, conséquence des mauvaises récoltes de l'été 2016. En particulier, les volumes exportés régressent de 3,4 millions de tonnes pour le blé tendre, dont un peu plus de la

moitié pour le Maroc mais aussi 0,4 million de tonnes à destination de l'Egypte, 0,3 million de tonnes pour la Thaïlande, 0,3 million de tonnes pour le Mexique et 0,2 million de tonnes pour l'Algérie.

Les **importations** (14,4 milliards d'euros) augmentent de 0,4 milliard d'euros (+ 3 % par rapport à 2016), sous l'effet de la progression des achats de fruits (+ 0,2 milliard d'euros sur un an) et dans une moindre mesure de légumes (+ 0,1 milliard d'euros). En ce qui concerne les fruits, il s'agit principalement de bananes (+ 0,1 milliard d'euros) dont les quantités ont augmenté significativement (+ 180 000 tonnes soit + 31 %) notamment en provenance de Colombie et du Royaume-Uni.

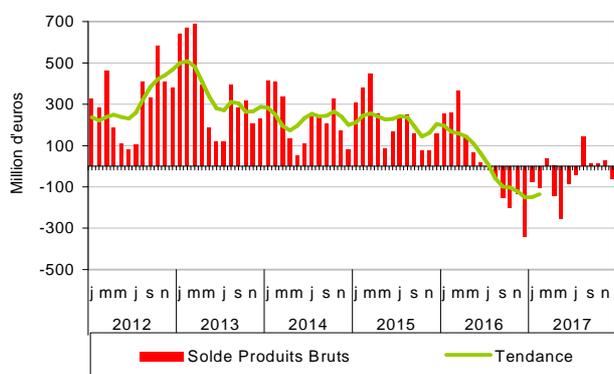
Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Décembre			Cumul 12 mois								
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde						
2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
PRODUITS BRUTS	1 457	1 268	1 118	1 207	-339	-61	14 073	14 424	14 304	13 887	231	-537
Agriculture et élevage	1 210	1 071	1 007	1 103	-204	32	12 103	12 459	13 297	12 850	1 194	391
Céréales, légum., oléagi.	238	153	402	544	164	391	2 015	1 825	6 855	6 214	4 840	4 389
Céréales n. c. riz	52	41	307	458	255	417	498	492	5 585	4 928	5 087	4 436
Oléoprotéagineux	185	112	94	86	-91	-26	1 512	1 329	1 264	1 284	-247	-45
Légumes, fleurs, plantes	311	281	257	206	-54	-75	3 198	3 344	2 418	2 432	-780	-912
Légumes	259	223	238	187	-21	-36	2 656	2 788	2 139	2 148	-517	-640
Prod. cult. permanentes	604	576	166	166	-438	-410	6 333	6 730	1 842	1 916	-4 491	-4 814
Fruits	390	402	136	137	-253	-265	4 133	4 368	1 502	1 513	-2 631	-2 855
Café, cacao, thé	89	57	5	1	-84	-56	950	904	27	28	-922	-876
Animaux vifs, œufs, miel	58	61	182	188	124	127	557	560	2 182	2 289	1 625	1 729
Bovins	2	2	107	107	105	105	30	27	1 386	1 462	1 356	1 435
Produits sylvicoles	22	19	35	36	13	17	251	248	407	432	156	184
Pêche et aquaculture	225	177	77	68	-149	-110	1 719	1 717	600	604	-1 119	-1 113

Source: Douanes/SSP

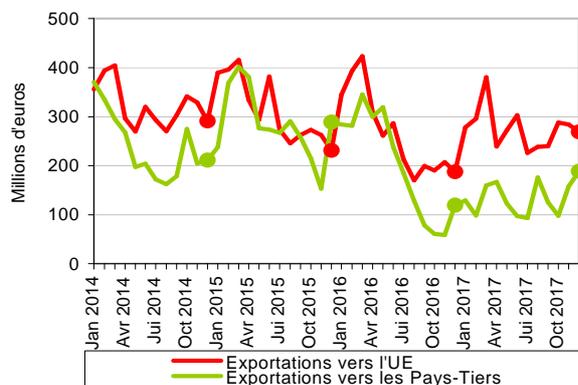
Mises en perspective

En décembre 2017, le solde des échanges de produits agricoles bruts redevient déficitaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En 2017, la progression des exportations permet de compenser la hausse des importations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 6,2 milliards d'euros en 2017 (+ 0,4 milliard d'euros par rapport à 2016). L'augmentation de l'excédent avec les pays tiers fait largement plus que compenser la réduction de l'excédent commercial avec l'UE (respectivement + 1,1 et - 0,7 milliard d'euros sur un an).

Les **exportations** (47,2 milliards d'euros) progressent de 2,7 milliards d'euros par rapport à 2016 (+ 6 %) grâce à l'augmentation des ventes de vins et Champagne, de 10 % en valeur (+ 0,8 milliard d'euros sur un an) portées par la demande dynamique en provenance des Etats-Unis (+ 0,2 milliard d'euros sur un an) et du continent asiatique avec la Chine, le Japon, Singapour,

Hong Kong et Taïwan (+ 0,3 milliard au total pour ces cinq pays). Cette hausse concerne aussi les produits alimentaires en général (+ 12 % sur un an) et plus particulièrement le café et le thé transformés (+ 0,3 milliard d'euros par rapport à 2016) et le sucre (+ 0,2 milliard).

La valeur des **importations** (41 milliards d'euros) progresse aussi mais moins que celle des exportations : + 2,3 milliard d'euros sur un an (+ 6 %). Les produits laitiers (+ 0,7 milliard) avec le beurre, les préparations à base de produits de la pêche, les viandes et produits de l'abattage et le café et le thé transformés (+ 0,3 milliard à chaque fois) se classent parmi les principales hausses.

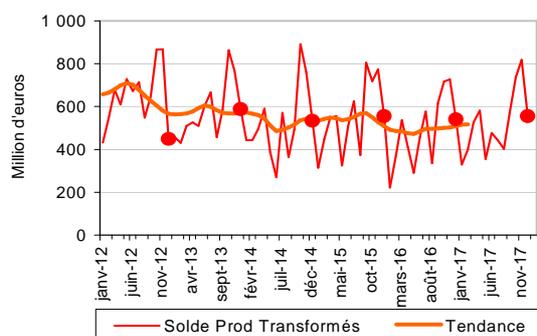
Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Déciembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	3 335	3 218	3 875	3 774	540	556	38 711	41 006	44 515	47 206	5 803	6 200
Viandes, prod. de l'abattage	455	470	426	417	-29	-52	5 243	5 541	4 359	4 522	-884	-1 019
<i>Viande bovine</i>	101	103	87	83	-14	-20	1 169	1 188	900	931	-269	-257
<i>Viande porcine</i>	59	62	69	67	10	5	662	777	794	824	132	47
<i>Volaille</i>	80	92	101	100	21	7	1 046	1 059	849	835	-198	-224
Prod. préparés de la pêche	351	345	133	104	-218	-241	3 911	4 239	909	926	-3 002	-3 313
Prod. à base de fruits & lég.	393	375	165	154	-228	-221	4 764	4 983	1 960	2 057	-2 804	-2 926
Huiles, tourteaux, corps gras	298	273	96	110	-202	-163	3 407	3 392	1 222	1 150	-2 185	-2 242
<i>Tourteaux</i>	116	107	11	17	-105	-90	1 379	1 274	128	153	-1 251	-1 122
Produits laitiers, glaces	289	295	540	545	251	251	3 195	3 921	6 230	6 618	3 034	2 698
<i>Fromages</i>	115	114	285	279	171	165	1 359	1 532	2 969	3 048	1 610	1 516
Produits des céréales	143	137	201	195	57	58	1 687	1 736	2 643	2 665	955	929
Biscuits, pâtisseries, pâtes	183	182	163	167	-20	-15	2 236	2 319	1 884	1 978	-352	-341
Autres produits alimentaires	689	658	696	711	7	53	8 051	8 542	8 084	9 034	33	491
<i>Sucre</i>	25	18	99	138	73	121	278	272	1 053	1 277	775	1 004
<i>Chocolat, confiserie</i>	260	231	172	157	-88	-74	3 014	3 061	2 175	2 193	-839	-868
Aliments pour animaux	92	90	184	175	91	84	1 002	1 058	2 101	2 197	1 099	1 138
Boissons	284	279	1 258	1 184	975	906	3 409	3 610	14 870	15 872	11 461	12 262
<i>Vins, champagne</i>	68	77	746	744	678	667	749	838	8 287	9 103	7 539	8 265
<i>Eaux de vie, alcools</i>	95	86	317	273	223	187	1 165	1 183	4 178	4 432	3 013	3 249
Tabacs	157	114	13	11	-144	-103	1 806	1 666	253	187	-1 553	-1 479

Source: Douanes/SSP

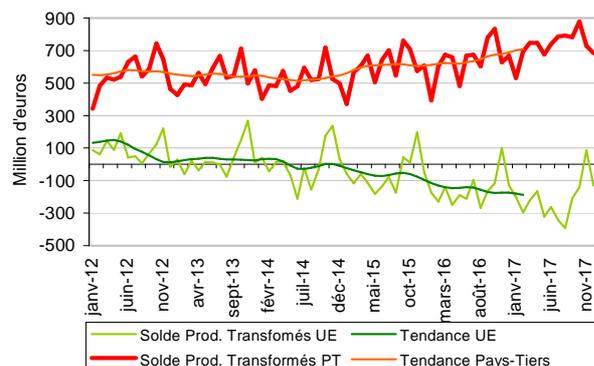
Mises en perspective

Produits transformés : en décembre 2017, hausse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en décembre 2017, retour à un déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)